

4



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Eugene McGinley

le vendredi 9 février 2007

Première session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le vendredi 9 février 2007

10 h

Prière.

M. Volpé rend un hommage posthume à Violette Robichaud, mère d'Elvy Robichaud, ancien député et ministre progressiste-conservateur provincial (1994-2006).

L'hon. M. Keir rend un hommage posthume à Gertrude Mavis « Trudi » Seaman, qui laisse dans le deuil son mari Kal Seaman, député libéral provincial de Kings-Centre de 1987 à 1991.

L'hon. M^{me} Schryer offre ses condoléances à la famille endeuillée de Henry Murphy, député libéral fédéral de Westmorland (1953-1958), juge de la Cour provinciale (1960-1995) et père de l'hon. M. Murphy, ministre de la Santé.

Après les déclarations de députés, le président de la Chambre rappelle que cette période des affaires courantes ne doit pas servir à des attaques personnelles.

Pendant la période des questions orales, le président demande que M. Volpé, chef de l'opposition, retire le terme « a menti », ce que fait le député.

Après la période des questions orales, M. Harrison invoque le Règlement et demande que la période des questions soit prolongée à cause de certaines interruptions. La demande est rejetée.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par M. Steeves :

10, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick* ;

par M. Harrison :

11, *Loi modifiant la Loi électorale*.

Il est ordonné que ces projets de loi soient lus une deuxième fois à la prochaine séance.

Pendant les avis de motion, sur autorisation de la Chambre, M. Carr apporte les corrections suivantes à l'avis de motion 3, inscrit au *Feuilleton et Avis* :

dans le troisième paragraphe du préambule, supprimer le passage qui suit « électorale » jusques et y compris « comptes » ;

dans le paragraphe de la résolution, supprimer le passage qui suit « gouvernement » jusques et y compris « outre ».

M. Robichaud donne avis de motion 15 portant que, le mardi 20 février 2007, appuyé par M. Northrup, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre une liste de la flotte des véhicules achetés ou loués pour ou par les ministres, sous-ministres ou chefs de cabinet depuis le 3 octobre 2006, y compris l'année, la marque, le modèle, le prix de l'achat ou de la location, le genre de carburant utilisé, et le nom du ministre, sous-ministre et chef de cabinet pour chaque véhicule.

M. Williams donne avis de motion 16 portant que, le mardi 20 février 2007, appuyé par M. MacDonald, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre toute information en possession du gouvernement par rapport au Groupe de travail sur l'auto-suffisance, notamment : mandat, attributions, budget, composition, personnel, salaires, documentation, documentation d'information et études ou rapports liés à l'établissement du groupe de travail.

M. Northrup donne avis de motion 17 portant que, le jeudi 15 février 2007, appuyé par M. Holder, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les renseignements entre les mains du gouvernement relativement à l'énergie vendue à l'État du Maine par Énergie NB au cours des cinq dernières années, notamment les attributions, le coût, les revenus, la documentation générale et les documents d'information.

M^{me} Dubé donne avis de motion 18 portant que, le mardi 20 février 2007, appuyée par M. Mockler, elle proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre toute information en

possession du gouvernement par rapport à la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick, notamment : mandat, attributions, budget, composition, personnel, salaires, documentation et études ou rapports liés à l'établissement de la commission.

L'hon. M. Jamieson annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la deuxième lecture, reprenne le débat ajourné sur la motion d'adresse en réponse au discours du trône.

Sur autorisation de la Chambre, l'hon. M. Jamieson, appuyé par le premier ministre, propose ce qui suit :

que, nonobstant l'article 89 du Règlement, les comités permanents suivants soient constitués pour la 56^e législature et ainsi composés :

Comité permanent des corporations de la Couronne

| | |
|------------------------|----------------------|
| M. R. Boudreau | M ^{me} Dubé |
| M. Miles | M. Fitch |
| M. A. LeBlanc | M. D. Graham |
| M. Brewer | M. Stiles |
| M. B. LeBlanc | |
| M ^{me} Lavoie | |
| M. Kenny | |

Comité permanent des comptes publics

| | |
|---------------|-------------|
| M. Brewer | M. Betts |
| M. Kenny | M. Mockler |
| M. Fraser | M. Steeves |
| M. Miles | M. Williams |
| M. A. LeBlanc | |

Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé

| | |
|------------------------|--------------|
| M. Kennedy | M. Betts |
| M ^{me} Lavoie | M. Holder |
| M. Miles | M. MacDonald |
| M. A. LeBlanc | |
| M. Fraser | |
| M. R. Boudreau | |

Comité permanent de modification des lois

| | |
|------------------------|--------------|
| l'hon. M. Burke, c.r. | M. C. Landry |
| M. Kennedy | M. MacDonald |
| M ^{me} Lavoie | M. Urquhart |
| M. B. LeBlanc | |
| M. Fraser | |
| M. Brewer | |

Comité permanent de la procédure

| | |
|--------------------------|-----------------|
| l'hon. M. McGinley, c.r. | M. Carr |
| l'hon. M. Lamrock | M. Harrison |
| M. Kenny | M. P. Robichaud |
| M. B. LeBlanc | |
| M. R. Boudreau | |
| M ^{me} Lavoie | |

Comité permanent des privilèges

| | |
|--------------------|--------------|
| l'hon. M. Jamieson | M. Holder |
| l'hon. M. Lamrock | M. MacDonald |
| M. Kenny | M. Olscamp |
| M. B. LeBlanc | |
| M. R. Boudreau | |

Comité permanent des prévisions budgétaires

| | |
|------------------------|--------------|
| M. A. LeBlanc | M. Holder |
| M. Miles | M. C. Landry |
| M. Fraser | M. Olscamp |
| M. Brewer | M. Urquhart |
| M. Kenny | |
| M ^{me} Lavoie | |
| M. B. LeBlanc | |

Comité permanent des hauts fonctionnaires de l'Assemblée

| | |
|------------------------|-------------------------|
| M ^{me} Lavoie | M. D. Graham |
| M. Brewer | M. Huntjens |
| M. Fraser | M ^{me} Poirier |
| M. A. LeBlanc | |
| M. Kennedy | |
| M. Miles | |

(Motion 19.)

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Sur autorisation de la Chambre, l'hon. M. Jamieson, appuyé par le premier ministre, propose ce qui suit :

que, nonobstant le paragraphe 104(1) du Règlement, le Comité d'administration de l'Assemblée législative soit constitué et composé des membres suivants :

Comité d'administration de l'Assemblée législative

| | |
|-------------------------|---------------|
| l'hon M. McGinley, c.r. | M. Carr |
| l'hon. M. Jamieson | M. Harrison |
| l'hon. V. Boudreau | M. C. LeBlanc |
| M. Miles | |
| M. R. Boudreau | |
| M. Kennedy | |
| M. Kenny | |

(Motion 20.)

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 2, *Loi modifiant la Loi sur les parcs*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 2 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 2, *Loi modifiant la Loi sur les parcs*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 3, *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 3 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 3, *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 4, *Loi modifiant la Loi sur le droit de rétention de l'entreposeur*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 4 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 4, *Loi modifiant la Loi sur le droit de rétention de l'entreposeur*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 5, *Loi modifiant la Loi sur le droit de rétention des bûcherons*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 5 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 5, *Loi modifiant la Loi sur le droit de rétention des bûcherons*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 6, *Loi modifiant la Loi sur les terres et forêts de la Couronne*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 6 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 6, *Loi modifiant la Loi sur les terres et forêts de la Couronne*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 7, *Loi modifiant la Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, l'hon. M. Lamrock propose l'ajournement du débat.

La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote nominal suivant :

POUR : 26

| | | |
|----------------------------------|--------------------------------|------------------------|
| l'hon. M. MacIntyre | l'hon. M. Doherty | M. Brewer |
| l'hon. V. Boudreau | l'hon. M ^{me} Schryer | M. Kennedy |
| l'hon. M. Jamieson | l'hon. M. Lamrock | M. A. LeBlanc |
| l'hon. M. Byrne | l'hon. M. Burke | M. Kenny |
| l'hon. M ^{me} Robichaud | l'hon. M. Foran | M ^{me} Lavoie |
| l'hon. M. Murphy | l'hon. M. Doucet | M. Miles |
| l'hon. M. Haché | l'hon. M. Keir | M. B. LeBlanc |
| l'hon. D. Landry | l'hon. M. Albert | M. Fraser |
| l'hon. M. Arseneault | M. R. Boudreau | |

CONTRE : 24

| | | |
|---|-------------------------|---------------|
| M. Mockler | M. Huntjens | M. MacDonald |
| M. D. Graham | M ^{me} Poirier | M. Betts |
| M. Volpé | M. Holder | M. Stiles |
| M. Harrison | M ^{me} Dubé | M. Northrup |
| M. Robichaud | M. Carr | M. C. Landry |
| M. Ashfield | M. Williams | M. C. LeBlanc |
| M. Steeves | M. Alward | M. Olscamp |
| M ^{me} M ^{ac} Alpine-Stiles | M. Fitch | M. Urquhart |

M. Mockler invoque le Règlement ; il demande que l'hon. M. Lamrock, ministre de l'Éducation, retire le terme « malhonnêteté intellectuelle ». Le président de la Chambre statue que le terme visait un projet de loi et non un député. Il demande cependant d'éviter d'employer un tel langage.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 8, *Loi sur le Fonds de développement économique rural*, il s'élève un débat.

Après un certain temps, l'hon. M. MacIntyre propose l'ajournement du débat.

La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote nominal suivant :

POUR : 26

| | | |
|----------------------------------|--------------------------------|------------------------|
| l'hon. M. MacIntyre | l'hon. M. Doherty | M. Brewer |
| l'hon. V. Boudreau | l'hon. M ^{me} Schryer | M. Kennedy |
| l'hon. M. Jamieson | l'hon. M. Lamrock | M. A. LeBlanc |
| l'hon. M. Byrne | l'hon. M. Burke | M. Kenny |
| l'hon. M ^{me} Robichaud | l'hon. M. Foran | M ^{me} Lavoie |
| l'hon. M. Murphy | l'hon. M. Doucet | M. Miles |
| l'hon. M. Haché | l'hon. M. Keir | M. B. LeBlanc |
| l'hon. D. Landry | l'hon. M. Albert | M. Fraser |
| l'hon. M. Arseneault | M. R. Boudreau | |

CONTRE : 24

| | | |
|---|-------------------------|---------------|
| M. Mockler | M. Huntjens | M. MacDonald |
| M. D. Graham | M ^{me} Poirier | M. Betts |
| M. Volpé | M. Holder | M. Stiles |
| M. Harrison | M ^{me} Dubé | M. Northrup |
| M. Robichaud | M. Carr | M. C. Landry |
| M. Ashfield | M. Williams | M. C. LeBlanc |
| M. Steeves | M. Alward | M. Olscamp |
| M ^{me} M ^{ac} Alpine-Stiles | M. Fitch | M. Urquhart |

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 9, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. R. Boudreau, vice-président, assume sa suppléance.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil.

Après un autre laps de temps, l'hon. M. Byrne propose l'ajournement du débat.

La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote nominal suivant :

POUR : 26

| | | |
|----------------------------------|--------------------------------|------------------------|
| l'hon. M. MacIntyre | l'hon. M. Doherty | M. Brewer |
| l'hon. V. Boudreau | l'hon. M ^{me} Schryer | M. Kennedy |
| l'hon. M. Jamieson | l'hon. M. Lamrock | M. A. LeBlanc |
| l'hon. M. Byrne | l'hon. M. Burke | M. Kenny |
| l'hon. M ^{me} Robichaud | l'hon. M. Foran | M ^{me} Lavoie |
| l'hon. M. Murphy | l'hon. M. Doucet | M. Miles |
| l'hon. M. Haché | l'hon. M. Keir | M. B. LeBlanc |
| l'hon. D. Landry | l'hon. M. Albert | M. Fraser |
| l'hon. M. Arseneault | M. R. Boudreau | |

CONTRE : 24

| | | |
|---|-------------------------|---------------|
| M. Mockler | M. Huntjens | M. MacDonald |
| M. D. Graham | M ^{me} Poirier | M. Betts |
| M. Volpé | M. Holder | M. Stiles |
| M. Harrison | M ^{me} Dubé | M. Northrup |
| M. Robichaud | M. Carr | M. C. Landry |
| M. Ashfield | M. Williams | M. C. LeBlanc |
| M. Steeves | M. Alward | M. Olscamp |
| M ^{me} M ^{ac} Alpine-Stiles | M. Fitch | M. Urquhart |

L'hon. M. Lamrock retire les termes « imposteur » et « malhonnêteté intellectuelle », employés plus tôt pendant le débat à la deuxième lecture du projet de loi 7.

L'Assemblée reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M^{me} Lavoie, appuyée par M. Brewer, dont voici le texte :

que l'adresse dont le texte suit soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur pour le remercier humblement du gracieux discours qu'il lui a plu de faire à l'Assemblée législative :

Fredericton (N.-B.)
le 6 février 2007

À Son Honneur,
l'honorable Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur de la province du Nouveau-Brunswick

Qu'il plaise à Votre Honneur,

Nous, sujets très dévoués et loyaux de Sa Majesté, membres de l'Assemblée législative de la province du Nouveau-Brunswick, qui tient maintenant séance, prions respectueusement Votre Honneur d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours que vous nous avez fait et nous assurons à Votre Honneur que toutes les questions dont nous serons saisis durant la session feront l'objet de notre attention et de notre étude les plus diligentes.

Le débat se poursuit. Après un certain laps de temps, le président de la Chambre interrompt les délibérations, l'heure de la levée de séance étant venue.

La séance est levée à 16 h 31.